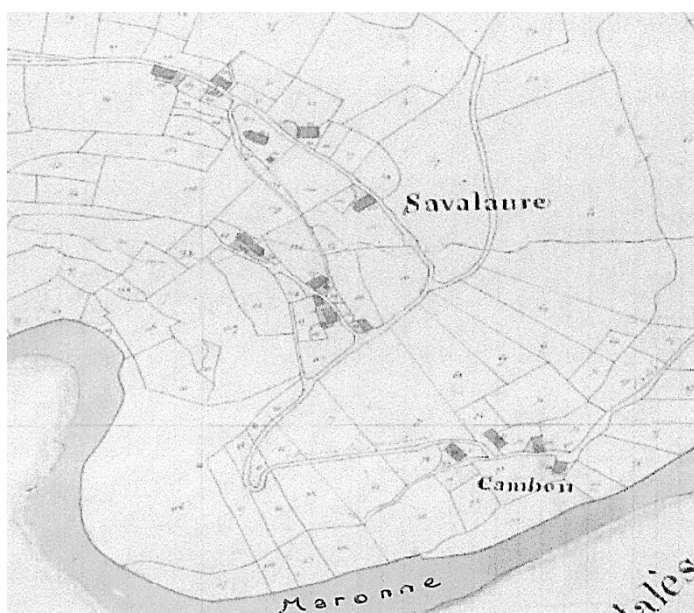


DROIT DE SUITE...

Cette nouvelle rubrique de notre Revue entend donner la parole aux lecteurs qui, suite à la parution d'un article sur l'un ou l'autre thème qui les retient particulièrement ou sur lequel ils disposent d'une documentation inédite, souhaitent apporter des compléments ou des précisions susceptibles d'enrichir la connaissance générale du sujet. La rédaction espère ainsi engager un dialogue interactif avec tous les amoureux du pays et amateurs d'histoire locale afin de les associer à la poursuite des objectifs de l'Association.

Les « oubliés » des villages engloutis de barrage d'Enchanet

Le hameau du Cambon⁷⁴



Savalaure Plan cadastral 1829 ADC n° 1102/8

Après avoir évoqué dans un précédent numéro de la Revue le nom des villages de Rodemont et d'Espont engloutis par les eaux du barrage, de nouveaux témoignages nous permettent aujourd'hui d'en compléter la liste. Le premier lieu « retrouvé » est celui du *Cambon*. Il s'agit d'un écart du hameau de Savalaure de la commune d'Arnac (voir le plan ci-contre) qui regroupait, dans la vallée, les granges des fermes dépendant dudit hameau. Ces bâtiments avaient été construits au bord de la Maronne et au milieu des prés car il

existait un grand dénivelé entre les deux sites. Cette organisation permettait de stocker le foin au plus près de la récolte et de gagner du temps, en évitant son transport vers le haut, au moment de la fenaison. Les bâtiments situés en bordure de rivière se sont naturellement trouvés dans la zone qui devait être submergée par la retenue du barrage. La disparition sous les eaux des prés et des granges a privé les habitants de Savalaure de leur outil de travail et donc de leurs moyens d'existence, les obligeant à désertier progressivement le hameau supérieur qui ne compte plus aujourd'hui qu'une seule maison habitable. On peut se demander si cette situation



Restes des murs du Cambon

⁷⁴ Toponyme d'origine gauloise, Cambon (cambo) signifie méandre comme le montre bien le plan cadastral

particulière qui faisait dépendre étroitement la viabilité économique des exploitations agricoles de Savalaure, du maintien de l'*annexe* du Cambon (la disparition de cette dernière entraînant une dépréciation notable des biens situés à Savalaure) a été prise en compte par les autorités dans le calcul des indemnités d'expropriation. Sachant les mœurs de l'administration, on peut sérieusement en douter !

Le moulin de Cavarnac

Le deuxième cas signalé est encore plus curieux. Il concerne le lieu - dit « moulin de Cavarnac ». Situé à l'extrémité de la commune d'Arnac près de la gare de Saint – Illide, cette maison, propriété de la famille Auriacombe, comprenait au sous-sol un moulin à eau et, à l'étage, l'habitation des propriétaires. Pour le faire fonctionner, l'énergie était fournie par une dérivation du ruisseau Ménoire qui se jette, en aval, dans la rivière Etze. La reproduction de



Le moulin de Cavarnac en 1950

la carte postale ci-contre, montre le moulin tel qu'il était dans les années 50. En particulier, on voit bien, en bas de la photo, l'entrée du canal amenant l'eau au moulin.

Malheureusement, la maison se trouvant juste à la limite de la retenue du barrage lorsque ce dernier était à son maximum de remplissage après de longues périodes de pluie ou à la fonte des neiges, l'eau envahissait le sous-sol du moulin et le rendait inutilisable. Malgré cela la famille a refusé pendant longtemps de quitter l'habitation qu'elle occupait depuis toujours au-dessus du moulin avec ses deux enfants...Mais l'hiver de 1956 ayant été très rude et très froid (il gelait dans la maison !), il a bien fallu se résoudre à quitter les lieux. Le moulin à farine (blé et

froment) a été installé dans une grange située au-dessus du niveau de l'eau et une nouvelle maison fut construite et habitée en 1957. L'ancien moulin est toujours bien visible 60 ans après son abandon définitif. Mais comme il est impossible de l'entretenir, ses années sont comptées. Ce sera sans doute le dernier bâtiment qui disparaîtra en raison de la construction du barrage d'Enchanet, 70 ans après ! Quoique, depuis quelques années le barrage ne faisant plus le plein, il n'y a plus d'inondation à craindre pour la vieille bâtisse qui garde encore fière allure....



Le moulin de Cavarnac état actuel

Jacques Roubertou